



Conseil Municipal du 27 avril 2023

Procès-verbal

Date de convocation :
20 avril 2023

Nombre de membres
En exercice : 19

Maire : M. Patrick GUEN
Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène QUIEC

Le Conseil municipal de PLOUGOULM s'est réuni le 27 avril 2023 à 20h00, sous la Présidence de M Patrick GUEN, Maire.

Etaients présents : M Patrick GUEN, M Sébastien DELANOE, Mme Marie-Hélène QUIEC, M Bruno ARRIAGA, Mme Sonia SENANT, Mme Gwénola MEVEL, Mme Emmanuelle BERTEVAS, Mme Claudie DEMANGE, M. Régis MIOSSEC, M Éric MIOSSEC, Mme Sophie HALLEGOT, M Yann BELLEC.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Mmes Alicia CAROFF et Virginie SOCHARD, MM Joël CHOQUER, M Vincent BOUTOUILLER et Gilles CRIBIER qui avaient respectivement donné pouvoir à Mme Emmanuelle BERTEVAS, Marie-Hélène QUIEC, M Sébastien DELANOE, Patrick GUEN et M. Eric MIOSSEC.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absent(s) : Mme Angélique QUERE, M. Frédéric RICHARD

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023
2. Marché de travaux médiathèque : attributions des lots aux entreprises

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023

(Rapporteur : M. le Maire/délibération)

Procès-verbal envoyé à l'ensemble des conseillers par courriel le 20 avril 2023.

Les conseillers adoptent le compte rendu à l'unanimité.

2. Médiathèque : autorisation de signer le marché de travaux

(Rapporteur : M. le Maire/délibération)

Après avis favorable de la commission MAPA, dans le cadre du projet de création de la médiathèque, M. le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à signer le marché de

travaux d'un montant global de 482 255,18 € HT et d'attribuer les lots à chaque entreprise, selon la répartition ci-après :

| Lot | Entreprise retenue | Montant HT |
|-----------------------------|--------------------|--------------|
| 1 Gros-œuvre | ABALLEA | 140 134,10 € |
| 2 Charpente | BIANNIC BOIS | 21 190,00 € |
| 3 Couverture | MOAL COUVERTURE | 9 880,50 € |
| 4 Menuiseries extérieures | MENUISERIE SEITE | 32 991,75 € |
| 5 Menuiseries intérieures | BIANNIC BOIS | 32 428,30 € |
| 6 Cloisons sèches | BERGOT | 45 300,18 € |
| 7 Faux-plafonds | GUIVARC'H PLAFONDS | 19 989,30 € |
| 8 Carrelage-Faïence... | GRANIT BRETON | 30 478,66 € |
| 9 Peinture | LE COZ PEINTURE | 18 705,00 € |
| 10 Serrurerie | OUEST SERRURERIE | 6 688,60 € |
| 11 Electricité | LAUTECH | 52 000,00 € |
| 12 Chauffage-Ventilation... | LE BIHAN | 71 000,00 € |
| Total HT | | 482 255,18 € |

M. Éric MIOSSEC précise que les documents sont clairs, qu'il n'y a rien à dire sur la procédure. Le problème vient du fait que les conseillers de la liste minoritaire ont l'impression de n'avoir jamais eu à donner leur avis sur le projet.

Mme HALLEGOT rappelle que le coût présenté est bien supérieur à celui annoncé au départ, sachant que d'autres frais s'ajouteront. « Ceci n'est pas notre projet de toute façon... »

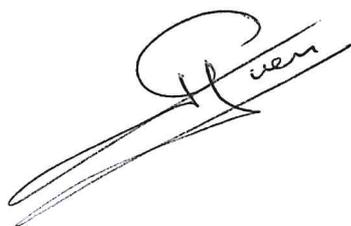
Réponse de M. le Maire :

« Les subventions obtenues, de manière certaine, sont de 200 000 €. Nous avons bon espoir d'en obtenir 80 000 de plus. »

Après en avoir délibéré et à la majorité, les conseillers autorisent le Maire à signer le marché ainsi que tous les documents afférents. MM. Eric MIOSSEC et G. CRIBIER ainsi que Mme HALLEGOT votent contre. M. Yann BELLEC s'abstient.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h45.

Le Maire,
Patrick GUEN



Le secrétaire de séance
Marie-Hélène QUIEC

